

## ► avis d'expert

# CSRD/ESRS : la mise en application de la nouvelle réglementation européenne

**Quelle perspective pour les entreprises et les acteurs de leurs écosystèmes ?**

Par Attika BELLAHCENE-GUERIN, Expert-comptable et Commissaire aux comptes Associée, Groupe BBM



L'Union Européenne renforce son engagement pour une économie durable avec l'entrée en vigueur de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et des normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) associées. Ces nouvelles exigences

visent à uniformiser et améliorer la transparence des informations extra-financières publiées par les entreprises. En complément des données financières, ces informations doivent permettre d'obtenir de la visibilité sur les actions et performances ainsi que sur la trajectoire des entreprises en la matière.

### **Quels sont les principaux enjeux de cette nouvelle réglementation pour les différents acteurs de l'écosystème économique ?**

La réglementation CSRD et les normes ESRS associées sont un pilier fondamental de la stratégie de finance durable de l'Union Européenne (UE). L'ambition de cette réglementation est de standardiser, à l'échelle européenne, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs

en la matière afin de permettre une comparabilité des informations avec un référentiel commun. La CSRD donne une portée forte aux informations extra-financières en faisant évoluer le reporting des entreprises, le rapport de durabilité devenant aussi complet et exigeant que le rapport financier.

Les obligations de publication toucheront progressivement toutes les entreprises, en commençant par les plus importantes. La réglementation CSRD voit sa portée renforcée par des obligations en matière de durabilité pour les banques via la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) qui impose de la transparence aux établissements financiers quant aux processus de choix d'investissement notamment et la classification des actifs en portefeuille selon des critères éthiques. En parallèle, la réglementation CSRD intègre également la publication d'informations concernant l'ensemble de la chaîne de valeur (amont, aval, communautés affectées...) ce qui par capillarité va nécessiter un reporting extra-financier en cascade de la part des parties prenantes de l'entreprise afin d'assurer la complétude de l'information et donne davantage de portée au dispositif.

### **Quelles sont les principales implications de cette nouvelle réglementation pour les différents acteurs de l'écosystème économique ?**

Pour les grandes entreprises, la réglementation représente à la fois un défi organisationnel et une opportunité stratégique. Elles devront en effet se conformer à des exigences de reporting plus strictes et détaillées avec des informations normées et vérifiées. Les normes prévoient d'ailleurs un système de balisage à cet effet. À court terme, les grandes entreprises doivent s'assurer d'être en capacité matérielle de collecter et de centraliser les informations nécessaires et c'est un enjeu opérationnel fort. Par ailleurs, la prise en compte stratégique des enjeux ESG s'avère indispensable et les grandes entreprises font évoluer leur modèle de gouvernance et d'organisation pour les intégrer au plus haut niveau.

En complément, la réglementation influencera aussi les autres entreprises et notamment les PME voire les TPE, au fur et à mesure de l'abaissement des seuils d'éligibilité mais bien avant via les chaînes d'approvisionnement notamment. En effet, en tant que fournisseurs ou partenaires de grandes entreprises, elles devront se conformer progressivement aux mêmes standards de reporting pour répondre aux exigences de leurs clients, notamment sur les sujets relatifs aux questions sociales et environnementales (conditions de travail des équipes, notions de pollution, économie circulaire...). Cela peut représenter un défi significatif en termes de coûts et de complexité administrative, mais également une opportunité forte de différenciation. En effet, sans être complètement dans l'obligation dès maintenant, les TPE/PME peuvent suivre le canevas de normes volontaires afin de structurer leur démarche en adoptant des pratiques

durables et en communiquant efficacement sur les efforts en la matière. Par ailleurs, dans la pratique, il apparaît souvent que des actions sont déjà menées, la priorité étant de structurer la communication associée dans un premier temps en se faisant accompagner au besoin. En outre, au regard de la nécessité de communiquer de manière très large sur les aspects de pollution (scope 3 du bilan carbone), il y a fort à parier que les critères de durabilité deviendront rapidement discriminants pour une relation d'affaires : c'est déjà le cas dans de nombreux appels d'offres ou dossiers d'analyse par les financeurs qui intègrent un volet extra-financier.

Du côté des financeurs, les informations de durabilité offrent une meilleure visibilité sur les risques et les opportunités liés aux investissements. Ces informations plus détaillées et standardisées permettront ainsi de mieux évaluer les performances ESG et de prendre des décisions d'investissement plus éclairées, notamment au regard de la pérennité de l'activité et de la stratégie long terme. Les investissements réalisés seront de fait et progressivement orientés vers des entreprises et des projets plus durables, contribuant ainsi à une économie plus verte et plus inclusive et permettant indirectement aux établissements financiers de répondre à leurs propres obligations en la matière. Par ailleurs, les financeurs adaptent d'ores et déjà leurs actions en mettant en place des financements bonifiés basés sur des critères extra-financiers.

Les organisations professionnelles quant à elles auront également un rôle clé à jouer dans la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des entreprises aux



nouvelles exigences. Elles représentent les intérêts de leurs membres auprès des régulateurs et des décideurs politiques, contribuant ainsi à orienter les évolutions futures de la réglementation et à apporter un retour éclairé sur l'enjeu pour leurs membres. Dans ce cadre, de nombreuses initiatives ont déjà émergé au sein des organisations professionnelles, notamment auprès des TPE/PME afin de les accompagner dans la compréhension des impacts liés à ces normes pour les intégrer à leur fonctionnement et leur stratégie.

Dans le cadre de la réglementation, les informations de durabilité seront auditées et certifiées par des Commissaires aux Comptes ou OTI (Organismes Tiers Indépendants) pour s'assurer qu'elles sont exactes, complètes et conformes aux nouvelles normes définies. Des outils spécifiques arrivent sur le marché et se déploient pour accompagner les entreprises dans la collecte, l'analyse et la publication des données ESG en tenant compte des spécificités de l'entreprise, de sa taille et de son secteur pour répondre au mieux à ses besoins. La certification donne une portée supplémentaire au dispositif en intégrant une démarche complète de validation des informations publiées, certes avec un niveau d'assurance limitée dans un premier temps, mais qui devrait évoluer vers un niveau d'assurance raisonnable par la suite. L'entreprise va donc devoir choisir l'auditeur de durabilité qui sera chargé de ces travaux.

En parallèle, les organismes labellisateurs conservent un rôle à jouer auprès des entreprises en matière de durabilité. En effet, selon les secteurs d'activité, certaines labellisations font référence et ce principe devrait demeurer dans le futur.

Au regard des enjeux et des implications exposés concernant la nouvelle réglementation, nous comprenons que la mise en application de la CSRD et des ESRS pose des défis tant stratégiques, organisationnels que financiers pour les différents acteurs de l'écosystème économique. Elle offre également de nombreuses opportunités pour les entreprises qui auront su appréhender l'arrivée de ce dispositif afin d'adapter leurs actions et leur communication, qu'elles soient volontaires dans un premier temps ou obligatoires par la suite, afin de rester compétitives.

**« La réglementation représente à la fois un défi organisationnel et une opportunité stratégique. »**



**B  
BIM**  
groupe